

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Liste des abréviations</i> .....	7
<i>Avant-propos</i> .....	11

### **PREMIÈRE PARTIE** **La place des droits fondamentaux** **dans le droit de l'Union**

#### **TITRE I** **D'une lacune à une création prétorienne**

#### **TITRE II** **Des développements politiques et une consolidation** **prétorienne**

CHAPITRE 1. – DES DÉVELOPPEMENTS SUR LE PLAN EXTERNE .....	29
CHAPITRE 2. – DES DÉVELOPPEMENTS SUR LE PLAN INTERNE .....	33
Section 1. – <i>Des développements politiques</i> .....	33
Sous-section 1. – <i>De l'Acte unique au Traité d'Amsterdam</i> .....	33
Sous-section 2. – <i>La Charte et le Traité de Nice</i> .....	37
Section 2. – <i>Des développements jurisprudentiels</i> .....	39

#### **TITRE III** **Le Traité de Lisbonne, un aboutissement ?**

CHAPITRE 1. – APERÇU D'ENSEMBLE .....	43
CHAPITRE 2. – APERÇU DE L'ÉTAT DES DROITS SOCIAUX .....	47

CHAPITRE 3. – APERÇU DE L'ÉCHEC DE L'ADHÉSION À LA CEDH . . . . .	51
Section 1. – <i>Le débat avant le Traité de Lisbonne</i> . . . . .	51
Section 2. – <i>La tentative d'adhésion après le Traité de Lisbonne</i> . . . . .	53

## DEUXIÈME PARTIE

### La portée de la Charte

#### TITRE I

##### Le contenu de la Charte

#### TITRE II

##### La valeur de la Charte

CHAPITRE 1. – LA RECONNAISSANCE PROGRESSIVE D'UNE VALEUR CONTRAIGNANTE . . . . .	73
Section 1. – <i>L'absence de valeur normative</i> . . . . .	73
Section 2. – <i>Une valeur de référence</i> . . . . .	75
Section 3. – <i>Une valeur contraignante</i> . . . . .	78
CHAPITRE 2. – LES TEMPÉRUMENTS À LA VALEUR CONTRAIGNANTE DE LA CHARTE . . . . .	83
Section 1. – <i>La distinction entre les droits, les libertés et les principes</i> . . . . .	83
Sous-section 1. – <i>Le débat et le compromis</i> . . . . .	83
Sous-section 2. – <i>L'identification des droits et des principes</i> . . . . .	87
§ 1. – Des principes . . . . .	88
§ 2. – Des droits . . . . .	91
§ 3. – Des particularités . . . . .	94
Sous-section 3. – <i>La portée de la distinction entre droits et principes</i> . . . . .	97
§ 1. – La mise en œuvre des principes, une faculté ou une obligation ? . . . . .	97
§ 2. – Les cas dans lesquels les principes peuvent être invoqués . . . . .	99
1 – Les modalités d'invoication des principes . . . . .	99
2 – L'objet de l'invocabilité des principes . . . . .	103
§ 3. – Conclusions . . . . .	105
Section 2. – <i>La prise en compte du droit de l'Union et des législations et pratiques nationales</i> . . . . .	107

Sous-section 1. – <i>Les raisons des renvois au droit de l'Union ou aux législations et pratiques nationales</i> . . . . .	107
Sous-section 2. – <i>La portée des renvois au droit de l'Union ou aux législations et pratiques nationales</i> . . . . .	109
§ 1. – Remarques liminaires . . . . .	109
§ 2. – Les effets des renvois . . . . .	110
§ 3. – Observation finale . . . . .	113
CHAPITRE 3. – LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA POLOGNE, AU ROYAUME-UNI ET À L'IRLANDE, AINSI QUE LA TENTATIVE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE D'EN BÉNÉFICIER . . . . .	115
Section 1. – <i>Le protocole n° 30 sur l'application de la Charte à la Pologne et au Royaume-Uni</i> . . . . .	115
Section 2. – <i>Le protocole sur les préoccupations du peuple irlandais</i> . . . . .	117
Section 3. – <i>La tentative de la République tchèque</i> . . . . .	119
<i>Conclusions</i> . . . . .	123

### **TITRE III**

#### **L'interprétation de la Charte**

### **TITRE IV**

#### **Le champ d'application de la Charte**

CHAPITRE 1. – LE CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE MATERIAE</i> . . . . .	139
Section 1. – <i>Les droits fondamentaux et les compétences de l'Union</i> . . . . .	139
Section 2. – <i>L'absence d'impact de la Charte sur les compétences de l'Union</i> . . . . .	141
CHAPITRE 2. – LE CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE PERSONAE</i> . . . . .	147
Section 1. – <i>Les bénéficiaires des droits fondamentaux reconnus par la Charte</i> . . . . .	147
Sous-section 1. – <i>Les ressortissants des États membres</i> . . . . .	147
Sous-section 2. – <i>Les personnes morales</i> . . . . .	149
Sous-section 3. – <i>Les ressortissants étrangers</i> . . . . .	152
Section 2. – <i>Les titulaires de l'obligation de respecter les droits fondamentaux</i> . . . . .	157
Sous-section 1. – <i>L'Union européenne</i> . . . . .	157
Sous-section 2. – <i>Les États membres</i> . . . . .	160

§ 1. – La notion d'« État membre » . . . . .	161
§ 2. – Le contexte dans lequel la Charte peut être invoquée à l'encontre des États. . . . .	162
1 – La jurisprudence antérieure à la Charte . . . . .	162
2 – L'article 51, paragraphe 1, de la Charte . . . . .	163
3 – La jurisprudence postérieure à la Charte . . . . .	166
3.1 – La jurisprudence <i>Åkerberg Fransson</i> . . . . .	166
3.2 – Les implications de l'interprétation large de l'article 51, paragraphe 1, de la Charte . . . . .	169
3.2.1 – Le droit de l'Union susceptible de provoquer l'application de la Charte. . . . .	170
3.2.2 – L'incidence d'une marge de manœuvre ou d'une possibilité de dérogation au droit de l'Union. . . . .	172
3.2.3 – L'étendue de la notion de « mise en œuvre du droit de l'Union » . . . . .	175
3.2.4 – L'incidence de l'objectif poursuivi par la mesure nationale et de ses effets . . . . .	179
3.2.5 – Le cas particulier des droits de la citoyenneté. . . . .	182
3.3 – Conclusions. . . . .	184
§ 3. – La situation des États membres en dehors du champ d'application de la Charte . . . . .	185
§ 4. – L'apport de l'article 19 TUE . . . . .	188
Sous-section 3. – <i>Les personnes de droit privé</i> . . . . .	196
CHAPITRE 3. – LE CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE TEMPORIS</i> . . . . .	203

## TROISIÈME PARTIE

### La limitation des droits fondamentaux

#### TITRE I

#### Les droits et libertés susceptibles de limitations

#### TITRE II

#### Qu'est-ce qu'une limitation ?

CHAPITRE 1. – CONSIDÉRATIONS LIMINAIRES . . . . .	219
CHAPITRE 2. – LES FORMES QUE PRENNENT LES LIMITATIONS. . . . .	221

CHAPITRE 3. – LES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D’INFLUENCER LA QUALIFICATION D’UNE MESURE COMME ÉTANT UNE LIMITATION . . . . .	223
--	-----

### TITRE III

#### Les conditions auxquelles les limitations doivent satisfaire

CHAPITRE 1. – L’ARTICULATION DU RÉGIME DE L’ARTICLE 52 DE LA CHARTE ET DES AUTRES RÉGIMES DE LIMITATIONS . . . . .	229
Section 1. – <i>L’articulation de l’article 52 et des régimes spécifiques prévus     par la Charte</i> . . . . .	229
Section 2. – <i>L’articulation de l’article 52 et du régime des droits et libertés     prévus dans les traités</i> . . . . .	230
Section 3. – <i>L’articulation de l’article 52 et du régime des droits garantis     par la CEDH.</i> . . . . .	231
CHAPITRE 2. – LES LIMITATIONS DOIVENT ÊTRE PRÉVUES PAR LA LOI . . . . .	235
Section 1. – <i>La notion de « loi »</i> . . . . .	235
Sous-section 1. – <i>La notion de « loi » dans l’Union</i> . . . . .	235
Sous-section 2. – <i>La notion de « loi » dans les États membres.</i> . . . . .	241
Section 2. – <i>La qualité de la « loi »</i> . . . . .	242
Section 3. – <i>Le respect de la « loi »</i> . . . . .	246
CHAPITRE 3. – LES LIMITATIONS DOIVENT POURSUIVRE UN OBJECTIF LÉGITIME . . . . .	249
Section 1. – <i>Les objectifs tirés du droit de l’Union</i> . . . . .	249
Section 2. – <i>Les objectifs poursuivis par les États membres</i> . . . . .	253
Section 3. – <i>En résumé : une liste d’objectifs légitimes</i> . . . . .	254
CHAPITRE 4. – LES LIMITATIONS DOIVENT RESPECTER LE CONTENU ESSENTIEL DU DROIT . . . . .	257
CHAPITRE 5. – LES LIMITATIONS DOIVENT RESPECTER LE PRINCIPE DE PROPORTIONALITÉ . . . . .	263
Section 1. – <i>Généralités</i> . . . . .	263
Section 2. – <i>La condition de l’aptitude à réaliser l’objectif poursuivi</i> . . . . .	265
Section 3. – <i>La condition de ne pas aller au-delà de ce qui est nécessaire.</i> . . . .	268
Sous-section 1. – <i>Le cadre théorique</i> . . . . .	268

Sous-section 2. – <i>La prise en compte par le juge d'éléments relevant de sa zone optimale de compétences</i> . . . . .	275
Sous-section 3. – <i>La prise en compte de toute autre circonstance pertinente.</i> . . . . .	281
Sous-section 4. – <i>En résumé : examen d'ensemble et in concreto.</i> . . . . .	284

## TITRE IV

### Quelques considérations finales sur la limitation des droits

## QUATRIÈME PARTIE

### Les rapports entre les droits prévus par la Charte

## CINQUIÈME PARTIE

### Les rapports de la Charte avec les autres textes

#### TITRE I

##### Observations générales

#### TITRE II

##### La Charte et le droit de l'Union

CHAPITRE 1. – LES SITUATIONS IMPLIQUANT UN DROIT OU UNE LIBERTÉ FIGURANT TANT DANS LA CHARTE QUE DANS LES TRAITÉS . . . . .	309
CHAPITRE 2. – LES SITUATIONS IMPLIQUANT DES DROITS ET LIBERTÉS DIFFÉRENTS . . . . .	313
CHAPITRE 3. – LES SITUATIONS IMPLIQUANT UN DROIT PRÉVU PAR LA CHARTE ET UNE DISPOSITION DU DROIT DE L'UNION N'INSTITUANT PAS UN DROIT OU UNE LIBERTÉ . . . . .	319
CHAPITRE 4. – DEUX CAS PARTICULIERS, LES PRINCIPES GÉNÉRAUX ET LE DROIT DÉRIVÉ . . . . .	323
Section 1. – <i>La Charte et les principes généraux</i> . . . . .	323
Section 2. – <i>La Charte et le droit dérivé.</i> . . . . .	325

### TITRE III

#### La Charte et la CEDH

CHAPITRE 1. – LES FONDEMENTS DES RAPPORTS DE LA CHARTE AVEC LA CEDH . . .	331
Section 1. – <i>Les fondements dans le droit de l'Union</i> . . . . .	331
Section 2. – <i>Les fondements dans le droit de la Convention</i> . . . . .	336
Section 3. – <i>Les fondements opérationnels</i> . . . . .	339
CHAPITRE 2. – L'EXISTENCE DE CONTRADICTIONS ET LEUR RÉOLUTION . . . . .	341
Section 1. – <i>Des divergences peu significatives</i> . . . . .	341
Section 2. – <i>Une divergence de portée constitutionnelle</i> . . . . .	348
Sous-section 1. – <i>Une divergence</i> . . . . .	348
Sous-section 2. – <i>Une réconciliation</i> . . . . .	352
Conclusion . . . . .	356

### TITRE IV

#### La Charte et les constitutions nationales

CHAPITRE 1. – LE RAPPORT ENTRE LE DROIT DE L'UNION ET LES CONSTITUTIONS NATIONALES EN GÉNÉRAL . . . . .	363
Section 1. – <i>La position de quelques juridictions nationales</i> . . . . .	363
Sous-section 1. – <i>En Allemagne</i> . . . . .	364
Sous-section 2. – <i>En France</i> . . . . .	367
Sous-section 3. – <i>En Roumanie</i> . . . . .	369
Sous-section 4. – <i>En Pologne</i> . . . . .	371
Sous-section 5. – <i>En Belgique</i> . . . . .	372
Sous-section 6. – <i>Appréciation d'ensemble</i> . . . . .	373
Section 2. – <i>La justification de la primauté du droit de l'Union en général</i> . .	375
Section 3. – <i>Les facteurs permettant d'éviter les conflits entre le droit de l'Union et les constitutions en général</i> . . . . .	378
CHAPITRE 2. – LE RAPPORT ENTRE LA CHARTE ET LES CONSTITUTIONS NATIONALES EN PARTICULIER . . . . .	387
Section 1. – <i>La jurisprudence Melloni</i> . . . . .	387
Section 2. – <i>Les arguments spécifiques en faveur d'une primauté de la Charte sur les constitutions</i> . . . . .	392
Conclusion . . . . .	395

**TITRE V****La Charte et les traditions constitutionnelles communes****TITRE VI****La Charte et le droit international****SIXIÈME PARTIE****L'application de la Charte****TITRE I****La Charte dans le processus normatif  
de l'Union et des États membres**

CHAPITRE 1. – LA CHARTE DANS LE PROCESSUS NORMATIF DE L'UNION . . . . .	415
CHAPITRE 2. – LA CHARTE DANS LE PROCESSUS NORMATIF DES ÉTATS MEMBRES . . . . .	425

**TITRE II****Le contrôle *a posteriori* de l'application de la Charte**

CHAPITRE 1. – LE CONTRÔLE <i>A POSTERIORI</i> SUR LE PLAN NATIONAL . . . . .	431
CHAPITRE 2. – LE CONTRÔLE <i>A POSTERIORI</i> PAR L'UNION . . . . .	433
Section 1. – <i>La Commission</i> . . . . .	433
Section 2. – <i>La Cour de justice de l'UE</i> . . . . .	434
Sous-section 1. – <i>L'impossibilité de soulever d'office un moyen tiré de la violation de la Charte</i> . . . . .	435
Sous-section 2. – <i>Le pragmatisme du contrôle exercé par le juge de l'Union</i> . . . . .	436
Sous-section 3. – <i>L'intensité du contrôle exercé par le juge de l'Union</i> . . . . .	439
Section 3. – <i>Le contrôle fondé sur l'article 7 TUE et ses palliatifs</i> . . . . .	448
Sous-section 1. – <i>L'article 7 TUE et le cadre de l'Union pour renforcer l'État de droit</i> . . . . .	448
Sous-section 2. – <i>Le retour aux procédures juridictionnelles et le recours aux procédures budgétaires</i> . . . . .	456
<i>Bibliographie</i> . . . . .	463
<i>Index</i> . . . . .	475